Envoyé en préfecture le 23/01/2026
Reçu en préfecture le 23/01/2026
Publié le
ID : 029-212902860-20260123-D46_2025_12B-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
Arrondissement de Brest
Canton de Ploudiry

TRÉFLÉVÉNEZ

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE **TRÉFLÉVÉNEZ**

SEANCE DU 9 DECEMBRE 2025

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
10	10	10

Date de convocation :
4/12/2025
Date d'affichage :
4/12/2025

L'an deux mil vingt-quatre, le mardi 9 décembre 2025 **à 20 heures**, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en salle de Conseil, sous la présidence de **M. Georges PHILIPPE, Maire**.

Présents : Mme Corinne BODREMON, M. Stéphane HERRY, M. Georges PHILIPPE, M. Jean-Luc LE STANC, Mme Sandrine LAURENT, Mme Karine SALIOU, M. Didier SALAUN, M. Philippe DELPORTE, M. Jean-Christophe JACQ, M. Christian QUENTEL,

Absent : Philippe DELPORTE (donne pouvoir à Sandrine LAURENT)

Secrétaire de séance : Mme Sandrine LAURENT

D46-2025-12 – Autorisation de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026

Afin d'assurer la continuité du service entre deux exercices budgétaires et ne pas compromettre l'exécution d'opérations d'investissement, il est demandé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire, conformément aux dispositions de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, à mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2026 dans la limite du ¼ des crédits ouverts au budget 2025.

Section investissement	Budget 2025	Anticipation sur crédit 2026
Subventions d'Equipements versées	17 550	4 387.50
Immobilisations incorporelles	35 000	8 750
Immobilisation corporelles	193 025	48 256.25
Immobilisation en cours	490 000	122 500
Participations et créances rattachées à des participations	125	31.25
Opérations pour compte de tiers	25000	6 250
Total	760 700	190 175

Cette autorisation vaut jusqu'à la date de vote du budget primitif.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte la proposition.

Le secrétaire de séance
Sandrine LAURENT

Le Maire,
Georges PHILIPPE

MAIRIE DE TRÉFLÉVÉNEZ